

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE PLANTATION DE HAIES

Le Conseil départemental, soucieux d'accompagner un aménagement durable de l'espace rural, soutient un programme de plantation de haies en faveur de l'environnement et des terres agricoles.

LES MULTIPLES ROLES DE LA HAIE

La haie champêtre joue un rôle essentiel pour l'équilibre des milieux, structure le paysage et a un grand intérêt pour l'agriculture :

- protéger les cultures et les animaux d'élevage des intempéries
- favoriser la biodiversité
- réguler des eaux
- lutter contre l'érosion des sols

Par ailleurs, la haie remplit diverses fonctions telles que :

- clôturer les prés
- délimiter les parcelles
- produire du bois de chauffage
- produire des fruits pour l'homme et les animaux (noix, noisettes, pommes sauvages, figes, nèfles, coings, baies, glands...)
- abriter et nourrir la faune.

VALORISER LE PAYSAGE

La haie élément structurant du paysage met en valeur le patrimoine naturel ou bâti, elle permet aussi l'intégration paysagère des bâtiments d'exploitation.

PROTÉGER LES CULTURES

Constituée de feuillus de diverses tailles, la haie agit comme un filtre et permet de protéger les cultures, les animaux d'élevage mais aussi les bâtis agricoles et d'habitation contre les aléas climatiques parfois dévastateurs.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU

Les racines des arbres et arbustes jouent un rôle de filtre en prélevant l'azote et en dégradant les produits phytosanitaires en profondeur, permettant ainsi de retrouver une meilleure qualité de l'eau.

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

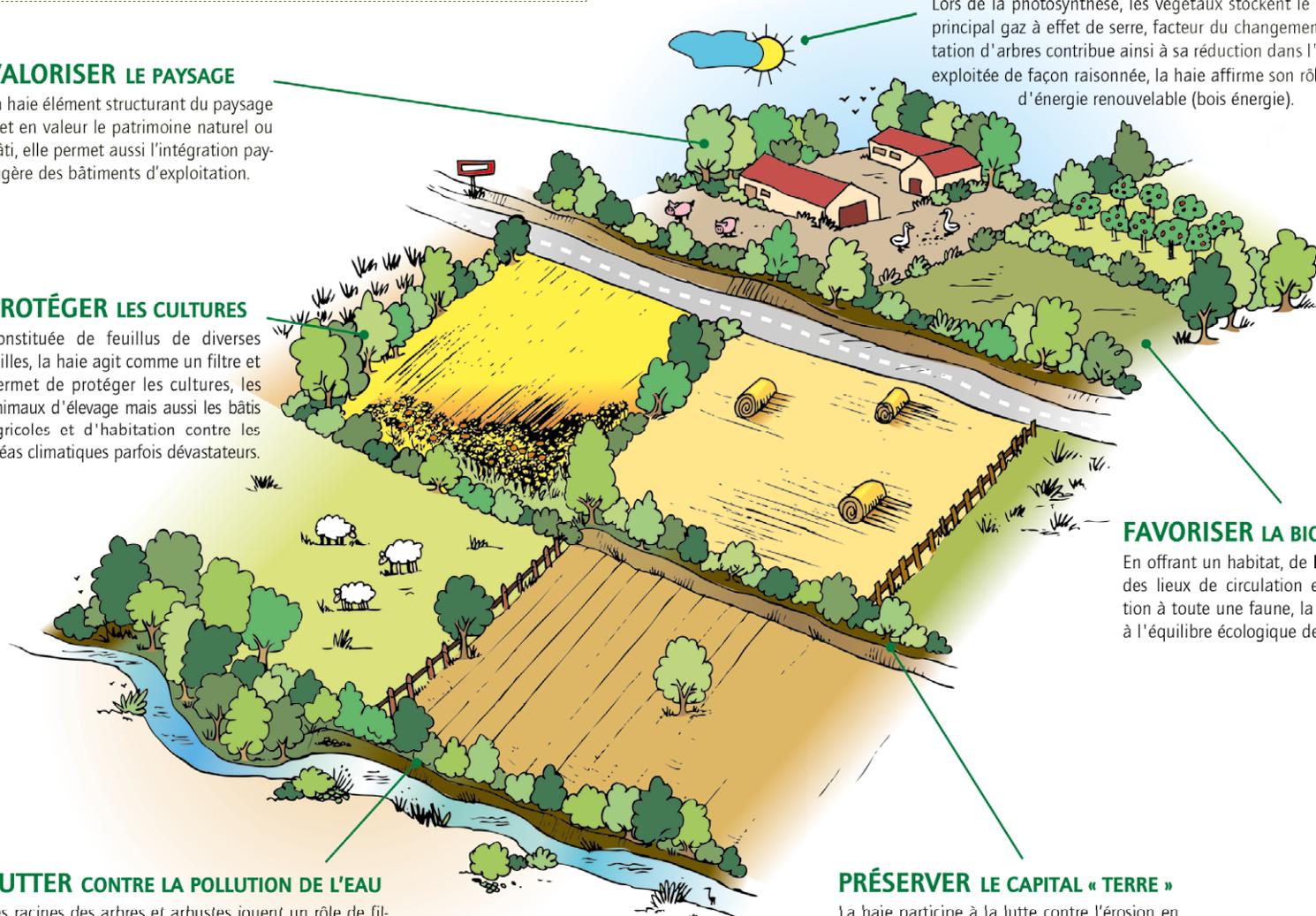
Lors de la photosynthèse, les végétaux stockent le carbone issu du CO₂, principal gaz à effet de serre, facteur du changement climatique. La plantation d'arbres contribue ainsi à sa réduction dans l'atmosphère. De plus, exploitée de façon raisonnée, la haie affirme son rôle pour la production d'énergie renouvelable (bois énergie).

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

En offrant un habitat, de la nourriture et des lieux de circulation et de reproduction à toute une faune, la haie contribue à l'équilibre écologique de nos territoires.

PRÉSERVER LE CAPITAL « TERRE »

La haie participe à la lutte contre l'érosion en piégeant la terre entraînée par le ruissellement et en favorisant l'infiltration de l'eau par les nombreuses fissures créées par les racines.



UNE ACTION DU DÉPARTEMENT TOUTE DÉDIÉE AUX AGRICULTEURS

Cette action s'adresse exclusivement aux agriculteurs ou aux cotisants MSA et leur offre un accompagnement complet pour la plantation de haies.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le Conseil départemental propose aux porteurs de projets :

- Des conseils techniques sur le choix des lieux d'implantation, la composition et l'entretien des haies,
- La fourniture gratuite des végétaux et de l'ensemble des fournitures nécessaires à la plantation,
- Des visites techniques personnalisées ou la participation à des sessions consacrées à l'apprentissage de la taille de formation et à l'élagage.

Ne reste à la charge des agriculteurs que le travail préalable du sol, la plantation et l'entretien régulier de la haie.

CONTACT DAE :

Lucie JUILLARD - 05 34 33 38 14 - lucie.juillard@cd31.fr



*Programme départemental de plantation de haies
mis en œuvre en partenariat technique avec l'association Arbres et Paysages d'Autan*

DIRECTION DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

**1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
tel : 05 34 33 38 14**

